

AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي African Commission on Human & Peoples' Rights		UNIÃO AFRICANA <u>Commission Africaine des Droits de l'Homme & des Peuples</u>
<p>31 Bijilo Annex Layout, Kombo North District, Western Region, P. O. Box 673, Banjul, The Gambia Tel: (220) 4410505 / 4410506; Fax: (220) 4410504 E-mail: au-banjul@africa-union.org; Web www.achpr.org</p>		

Communiqué final de la 34ème Session Extraordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples

SESSION VIRTUELLE
 24 août 2021

1. La Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ("la Commission") a tenu sa 34ème Session extraordinaire ("la Session") le **24 août 2021**, virtuellement, en raison de la pandémie de COVID-19.
2. La Session a été présidée par l'Honorable Commissaire Rémy Ngoy Lumbu, Vice-Président.
3. Les membres suivants de la Commission ont participé à la Session :
 - i. **L'Honorable Commissaire Rémy Ngoy Lumbu ; Vice-Président**
 - ii. **L'Honorable Commissaire Maya Sahli-Fadel ;**
 - iii. **L'Honorable commissaire Jamesina Essie L. King ;**
 - iv. **L'honorable commissaire Hatem Essaiem ;**
 - v. **L'honorable commissaire Maria Teresa Manuela ; et**
 - vi. **L'honorable commissaire Marie Louise Abomo.**
4. L'Honorable Commissaire **Alexia Gertrude Amesbury** et l'Honorable Commissaire **Mudford Zachariah Mwandenga** absents, se sont excusés.
5. La Commission a examiné et adopté son ordre du jour, sans amendements.
6. La Commission d'enquête a présenté à la Commission une mise à jour des travaux réalisés à ce jour par elle sur la situation dans la région du Tigré de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.
7. La Commission a examiné et adopté les résolutions suivantes :
 - i. Résolution sur le renouvellement du mandat de la Commission d'enquête sur la situation dans la région du Tigré de la République fédérale démocratique d'Éthiopie et,
 - ii. Résolution sur la validation de la nomination des membres cooptés de la Commission d'enquête sur la situation dans la région du Tigré de la République fédérale démocratique d'Éthiopie.
8. Les Résolutions seront disponibles sur le site Internet de la Commission à l'adresse suivante : www.achpr.org

Fait virtuellement ce 24ème jour d'août 2021.